

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

## Acide formique 98 - 100 % technique

Date de révision: 22.12.2023 Code du produit: 20066 Page 1 de 13

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Acide formique 98 - 100 % technique

Numéro d'Enregistrement 01-2119491174-37-XXXX

REACH:

 N° CAS:
 64-18-6

 N° Index:
 607-001-00-0

 N° CE:
 200-579-1

UFI: 6SJS-91TS-900C-87GS

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

## Utilisation de la substance/du mélange

Produit chimique de laboratoire

Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

#### Utilisations déconseillées

Ne pas utiliser à des fins privées (domestiques).

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: AnalytiChem GmbH Rue: Stempelstraße 6 Lieu: D-47167 Duisburg

Téléphone: 0203/5194-0 Téléfax: 0203/5194-290

E-mail: info@analytichem.de

Interlocuteur: Abteilung Produktsicherheit Téléphone: 0203/5194-107/117

E-mail: produktsicherheit@analytichem.de

Internet: www.analytichem.de
Service responsable: Abteilung Produktsicherheit

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +33 (0)1 45 42 59 59 (I.N.R.S.); En cas d'incident impliquant des matières [ou

des marchandises] dangereuses, d'épanchement, de fuite, d'incendie,

d'explosion ou d'accident appelez CHEMTREC, 24h/24 aux USA et au Canada : 1-800-424-9300 hors USA et Canada : +1 703-741-5970 (appels à frais virés

acceptés)

## Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

# RUBRIQUE 2: Identification des dangers

# 2.1. Classification de la substance ou du mélange

## Règlement (CE) nº 1272/2008

Flam. Liq. 3; H226 Acute Tox. 3; H331 Acute Tox. 4; H302 Skin Corr. 1A; H314

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Règlement (CE) nº 1272/2008

## Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

acide formique

**Mention** Danger

d'avertissement:



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

## Acide formique 98 - 100 % technique

Date de révision: 22.12.2023 Code du produit: 20066 Page 2 de 13

## **Pictogrammes:**







#### Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion. H331 Toxique par inhalation.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et

de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P260

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous

les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent

être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/

nationale/internationale.

## Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH071 Corrosif pour les voies respiratoires.

## 2.3. Autres dangers

Aucune donnée disponible

## **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

#### 3.1. Substances

Formule: CH2O2
Poids moléculaire: 46,03 g/mol

#### **Composants pertinents**

Nº CAS	Substance	Substance				
	N° CE	Nº Index	N° REACH			
	Classification (Règleme	Classification (Règlement (CE) nº 1272/2008)				
64-18-6	acide formique	acide formique				
	200-579-1	200-579-1 607-001-00-0 01-2119491174-37-XXXX				
	Flam. Liq. 3, Acute Tox. 3, Acute Tox. 4, Skin Corr. 1A; H226 H331 H302 H314 EUH071					

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

Nº CAS	N° CE	Substance	Quantité		
	Limites de conc	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA			
64-18-6	200-579-1	acide formique	100 %		
	brouillards); der	CL50 = 7,85 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 0,5 mg/l (poussières ou mique: DL50 = > 2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 730 mg/kg			



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Acide formique 98 - 100 % technique

Date de révision: 22.12.2023 Code du produit: 20066 Page 3 de 13

#### Information supplémentaire

Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-de là des limites de concentration réglementaires respectives (= 0,1 % (w/w ), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

#### 4.1. Description des mesures de premiers secours

#### Indications générales

Premiers secours: veillez à votre autoprotection! Evacuer la victime de la zone de danger et l'allonger. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

#### Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas de difficultés respiratoires ou d'apnée, recourir à un système de respiration artificielle. Ne pas pratiquer de respiration bouche-à-bouche ou bouche-à-nez. Utiliser un soufflet d'insufflation ou un appareil d'assistance respiratoire. Appeler immédiatement un médecin.

#### Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec du polyéthyleneglycol, puis beaucoup d'eau. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Traitement médical nécessaire.

## Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologiste.

#### Après ingestion

Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit. Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir. Effets nocifs possibles sur les hommes et symptômes possibles: Perforation de l'estomac. Appeler immédiatement un médecin. Ne pas faire boire d'agent de neutralisation.

## 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Dyspnée

Irritation des voix respiratoires

Risque de lésions oculaires graves.

Inflammation conjonctivale chimique (Chemosis).

fortement caustique.

## 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible

# **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

## 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés

Jet d'eau pulvérisée, Dioxyde de carbone (CO2), Mousse, Poudre d'extinction.

## Moyens d'extinction inappropriés

sans limitation

## 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Liquides combustibles

En cas d'échauffement: Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, elles s'étalent sur le sol et forment avec l'air un mélange explosif.

Produits de combustion dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone (CO2)

## 5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

#### Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

## Acide formique 98 - 100 % technique

Date de révision: 22.12.2023 Code du produit: 20066 Page 4 de 13

récipients. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau.

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

Risque d'un éclatement du récipient.

#### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

## Remarques générales

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Ce matériau risque de s'enflammer dans la chaleur, au contact d'étincelles, de flammes ou d'autres sources (par ex. électricité statique, veilleuses d'allumage, équipements mécaniques/électriques et appareils électroniques tels que téléphones mobiles, ordinateurs et pagers ne disposant pas d'un agrément en tant que dispositif à sécurité intrinsèque).

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

#### Pour les non-secouristes

Assurer une aération suffisante.

Utiliser un équipement de protection personnel.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Evacuer les personnes en lieu sûr.

Procédures d'urgence

Consulte r un spécialiste

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

#### Pour les secouristes

Conseils de prudence Pour les secouristes : Protection individuelle: voir rubrique 8

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Les vapeurs du produit sont plus lourdes que l'air et peuvent s'accumuler en forte concentration au niveau du sol, dans les fosses, les canalisations et les caves.

Danger d'explosion

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement. Danger d'explosion

## 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

## Pour la rétention

Colmater les bouches de canalisations.

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie.

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

## Pour le nettoyage

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

## **Autres informations**

Assurer une aération suffisante.

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7 Protection individuelle: voir rubrique 8 Evacuation: voir rubrique 13

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

## 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

## Acide formique 98 - 100 % technique

Date de révision: 22.12.2023 Code du produit: 20066 Page 5 de 13

## Consignes pour une manipulation sans danger

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols.

Lire l'étiquette avant utilisation.

#### Préventions des incendies et explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques

En cas d'échauffement: Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

## Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Enlever immédiatement les vêtement souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

## Information supplémentaire

Enlever immédiatement les vêtement souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

#### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver sous clé. Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques. Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Conserver le récipient à l'abri de l'humidité.

Les produits de décomposition en phase gazeuse provoquent une surpression dans les récipients hermétiquement fermés.

Remplir les récipients de façon à permettre à la pression intérieure de s'échapper (par exemple protection contre la surpression).

## Conseils pour le stockage en commun

Tenir à l'écart de: Agent oxydant

**TRGS 905** 

#### Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger contre: Lumière

Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire. Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux. Matériel inadéquat pour récipients/installations: Métal

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Substances chimiques de laboratoire

#### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

## 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle

Nº CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
64-18-6	Acide formique	5	9		VME (8 h)	



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Acide formique 98 - 100 % technique

Date de révision: 22.12.2023 Code du produit: 20066 Page 6 de 13

#### Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Désignation						
DNEL type	type Voie d'exposition Effet Valeur						
64-18-6	acide formique						
Consommateur	DNEL, à long terme	par inhalation	local	3 mg/m³			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	local	9,5 mg/m³			

#### Valeurs de référence PNEC

Nº CAS	Désignation			
Milieu environnemental Valeur				
64-18-6	acide formique			
Eau douce	2 mg/l			
Eau douce (rejets discontinus)		1 mg/l		
Eau de mer	0,2 mg/l			
Sédiment d'ea	13,4 mg/kg			
Sédiment mari	1,34 mg/kg			
Micro-organisr	7,2 mg/l			
Sol	1,5 mg/kg			

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

## Contrôles techniques appropriés

Les mesures techniques et l'application de méthodes de travail adéquates ont priorité sur l'utilisation d'équipements de protection personnelle.

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

#### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

## Protection des yeux/du visage

Protection oculaire appropriée: lunettes à coques.

Masque de protection du visage

### Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Des exemples appropriés sont des gants de KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, e-mail: vertrieb@kcl.de avec les spécifications suivantes (test selon EN 374):

Lors de contact fréquents avec les mains

Nom commercial du produit/désignation: KCL 720 Camapren®

Matériau approprié: CR (polychloroprènes, caoutchouc chloroprène) 0,65 mm

Durée d'étanchéité en cas d'exposition permanente: >480 min

En cas d'un bref contact avec la peau

Nom commercial du produit/désignation: KCL 897 Butoject®

Matériau approprié: Caoutchouc butyle 0,3 mm

Durée d'étanchéité en cas d'exposition aux éclaboussures: >480 min

Les temps de rupture mentionnes ont ete obtenus par la societe KCL lors de mesures en laboratoire selon la norme EN 374 sur des echantillons de materiaux pour les types de gants conseilles Cette recommandation



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Acide formique 98 - 100 % technique

Date de révision: 22.12.2023 Code du produit: 20066 Page 7 de 13

concerne uniquement le produit repris dans la fiche de donnees de securite que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquee. En cas de solution ou de melange avec d'autres substances et/ou de conditions differentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agree CE, (par exemple : KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : www.kcl.de).

#### Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

Matériau, résistant aux acides

Porter des vêtements résistant au feu ou à retard de flamme.

#### Protection respiratoire

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: formation d'aérosol ou de nébulosité

Appareil filtrant avec filtre ou dispositif filtrant avec ventilateur de type: E-(P3)

L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

#### Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

En raison du risque d'explosion, éviter toute pénétration des vapeurs dans les caves, les canalisations et les fosses.

#### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: Liquide Couleur: incolore Odeur. piquant

Point de fusion/point de congélation: 4°C 100,23 °C Point d'ébullition ou point initial d'ébullition

et intervalle d'ébullition:

Inflammabilité: Aucune donnée disponible Limite inférieure d'explosivité: 12 vol. % Limite supérieure d'explosivité: 38 vol. % Point d'éclair: 49.5 °C Température d'auto-inflammation: 520 °C 350 °C Température de décomposition: pH-Valeur (à 20 °C): acide

Viscosité cinématique: Aucune donnée disponible Hvdrosolubilité: très soluble

Solubilité dans d'autres solvants Aucune donnée disponible

Coefficient de partage n-octanol/eau: Aucune donnée disponible Pression de vapeur:

42,71 hPa

(à 20 °C)

Pression de vapeur: 42,71 hPa

(à 50 °C)

Densité: 1.22 a/cm3 Densité apparente: Aucune donnée disponible Densité de vapeur relative: Aucune donnée disponible

## 9.2. Autres informations

#### Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion

En cas d'échauffement: Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif. Combustion entretenue: Aucune donnée disponible

Température d'inflammation spontanée



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

## Acide formique 98 - 100 % technique

Date de révision: 22.12.2023 Code du produit: 20066 Page 8 de 13

solide: Aucune donnée disponible gaz: Aucune donnée disponible

Propriétés comburantes Non comburant.

Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation:
 Épreuve de séparation du solvant:
 Aucune donnée disponible
 Teneur en solvant:
 Aucune donnée disponible
 Teneur en corps solides:
 Aucune donnée disponible
 Aucune donnée disponible
 Point de sublimation:
 Aucune donnée disponible
 Aucune donnée disponible
 Point d'écoulement:
 Aucune donnée disponible
 Aucune donnée disponible
 Aucune donnée disponible
 Aucune donnée disponible

Viscosité dynamique: 1,8 mPa·s

(à 20 °C)

Durée d'écoulement: Aucune donnée disponible

**Information supplémentaire**Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Inflammable.

En cas d'échauffement: Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

#### 10.2. Stabilité chimique

décomposition lente Protéger contre:

Lumière

Forte chaleur

## 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions avec:

alcalies (bases)

Comburant, fortes

Acide sulfurique

Catalyseur (Métal)

Phosphore oxydes

Acide nitrique

NO3

Risque d'inflammation: Aluminium

Risque d'explosion en cas de: , Peroxyde d'hydrogène Réaction exothermique avec: alcalies (bases), Amines

## 10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes.

En cas d'échauffement: Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

Lumière

## 10.5. Matières incompatibles

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone (CO2)

#### Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

Date d'impression: 22.12.2023



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Acide formique 98 - 100 % technique

Date de révision: 22.12.2023 Code du produit: 20066 Page 9 de 13

# **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

# 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) nº 1272/2008

#### Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Aucune donnée disponible

#### Toxicité aiguë

Toxique par inhalation. Nocif en cas d'ingestion.

Nº CAS	Substance						
	Voie d'exposition	Dose		Espèce	Source	Méthode	
64-18-6	acide formique						
	orale	DL50 mg/kg	730	Rat	Study report (1985)	OECD Guideline 401	
	cutanée	DL50 mg/kg	> 2000	Rat	Study report (2007)	OECD Guideline 402	
	inhalation (4 h) vapeur	CL50	7,85 mg/l	Rat	Study report (1980)	OECD Guideline 403	
	inhalation poussières/brouillard	ATE	0,5 mg/l				

#### Irritation et corrosivité

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Corrosif pour les voies respiratoires.

#### Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

# Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune donnée disponible

## Information supplémentaire référentes à des preuves

Aucune donnée disponible

## Expériences tirées de la pratique

Aucune donnée disponible

## 11.2. Informations sur les autres dangers

## **Autres informations**

perforation de l'estomac

Oedème pulmonaire, Inflammation conjonctivale chimique (Chemosis)., Risque de lésions oculaires graves. résorption (oral)

## Information supplémentaire

Toux

Dyspnée

# **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

## 12.1. Toxicité



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Acide formique 98 - 100 % technique

Date de révision: 22.12.2023 Code du produit: 20066 Page 10 de 13

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Nº CAS	Substance	Substance						
	Toxicité aquatique	Dose		[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode	
64-18-6	acide formique							
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	130 mg/l	96 h	Danio rerio	Study report (2005)	OECD Guideline 203	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	1240		Pseudokirchneriella subcapitata	Study report (2005)	OECD Guideline 201	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	365 mg/l	48 h	Daphnia magna	Study report (2005)	OECD Guideline 202	
	Toxicité pour les crustacés	NOEC mg/l	>= 100	21 d	Daphnia magna	Study report (2007)	OECD Guideline 211	

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Facilement biodégradable (selon les critères OCDE). 100 %; 28 d; aerob

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

Ne s'accumule pas de manière significative dans les organismes.

#### Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
64-18-6	acide formique	-2,1

#### **FBC**

Nº CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
64-18-6	acide formique	3,16		Other company data (

## 12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB du Règlement REACH annexe XIII.

# 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles.

## 12.7. Autres effets néfastes

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

# Information supplémentaire

Éviter une introduction dans l'environnement.

Effet nocif par modification du pH.

Forme des mélanges corrosifs avec l'eau malgré la dilution.

# RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

## 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Recommandations d'élimination

Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux.

Evacuer vers une installation de traitement physico-chimique en respectant les réglementations administratives.

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

## L'élimination des emballages contaminés

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

# Acide formique 98 - 100 % technique

Date de révision: 22.12.2023 Code du produit: 20066 Page 11 de 13

# **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

NODINIQUE 14. IIIIOIIIIationis relatives at	rtiansport
Transport terrestre (ADR/RID)	
14.1. Numéro ONU ou numéro	UN 1779
d'identification:	011 1775
14.2. Désignation officielle de	acide formique
transport de l'ONU:	acide formique
14.3. Classe(s) de danger pour le	8
transport:	· ·
14.4. Groupe d'emballage:	II
Étiquettes:	 8+3
Code de classement:	CF1
Quantité limitée (LQ):	1 L
Quantité exceptée:	E2
Catégorie de transport:	2
Nº danger:	83
Code de restriction concernant les	D/E
tunnels:	
Transport fluvial (ADN)	
14.1. Numéro ONU ou numéro	UN 1779
d'identification:	
14.2. Désignation officielle de	acide formique
transport de l'ONU:	•
14.3. Classe(s) de danger pour le	8
transport:	
14.4. Groupe d'emballage:	II
Étiquettes:	8+3
Code de classement:	CF1
Quantité limitée (LQ):	1 L
Quantité exceptée:	E2
Transport maritime (IMDG)	
14.1. Numéro ONU ou numéro	UN 1779
d'identification:	
14.2. Désignation officielle de	FORMIC ACID
transport de l'ONU:	
14.3. Classe(s) de danger pour le	8
transport:	
14.4. Groupe d'emballage:	II
Étiquettes:	8+3
Dispositions spéciales:	-
Quantité limitée (LQ):	1 L
Quantité exceptée:	E2
EmS:	F-E, S-C
Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)	
14.1. Numéro ONU ou numéro	UN 1779
d'identification:	
14.2. Désignation officielle de	Formic acid
transport de l'ONU:	
14.3. Classe(s) de danger pour le	8
transport:	
14.4. Groupe d'emballage:	II
Étiquettes	0.13

Étiquettes:

8+3



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

Acide formique 98 - 100 % technique

Date de révision: 22.12.2023 Code du produit: 20066 Page 12 de 13

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 0.5 L Passenger LQ: Y840 Quantité exceptée: E2

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):

IATA-Quantité maximale (avion de ligne):

IATA-Instructions de conditionnement (cargo):

855

IATA-Quantité maximale (cargo):

30 L

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR Non

L'ENVIRONNEMENT:

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Liquide combustible. fortement caustique.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

H2 TOXICITÉ AIGUË

#### Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 40

Indications relatives à la directive

2012/18/UE (SEVESO III):

P5c

Informations complémentaires:

Limitation d'emploi:

Législation nationale

jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des

femmes enceintes ou allaitant.

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

## **Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 12.

## Abréviations et acronymes

Flam. Liq: Liquide inflammable Acute Tox: Toxicité aiguë Skin Corr: Corrosion cutanée

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

**ELINCS: European List of Notified Chemical Substances** 

CAS: Chemical Abstracts Service LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

#### Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H226 Liquide et vapeurs inflammables.



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

## Acide formique 98 - 100 % technique

Date de révision: 22.12.2023 Code du produit: 20066 Page 13 de 13

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H331 Toxique par inhalation.

EUH071 Corrosif pour les voies respiratoires.

#### Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite. Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.